BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1985

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

484 824 024 RCS Nanterre.
BELAMBRA DEVELOPPEMENT.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 283300.00 EUR.
Adresse : 8, Rue François Ory, 92120 Montrouge.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SAS SANTOLINE Société par actions simplifiée Au capital de : 38 376 103,00 EUR Siège social 2-4 rue Magendie 75013 Paris 13e Arrondissement N° RCS 484 759 055 RCS Paris, est société absorbante BELAMBRA DEVELOPPEMENT Société à responsabilité limitée Au capital de : 283 300,00 EUR Siège social 8 Rue François Ory 92120 Montrouge N° RCS 484 824 024 RCS Nanterre, est société absorbée 1) Evaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : - actif : 64.642.022 euros - passif : 62.534.134 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT La Société Absorbée est détenue à 100% par la Société Absorbante. En conséquence, il n'y aura lieu ni à échange des parts sociales de la Société Absorbée contre les actions de la Société Absorbante, ni corrélativement à la détermination d'une parité d'échange conformément à l'article L. 236-3, II 1° du Code de commerce. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 1er janvier 2026. 5) Le projet de fusion a été établi en date du 2 novembre 2026 et a été déposé : - au Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Paris au nom de la société SAS SANTOLINE le 2 novembre 2026 - au Greffe du Tribunal de Commerce des Activités Economiques de Nanterre au nom de la société BELAMBRA DEVELOPPEMENT le 2 novembre 2026.